



**MOBILITE DANS LE MÊME GRADE – LIEUTENANT PROFESSIONNEL**  
**Vacance d'un emploi**

**Appel à candidatures**

La Zone de secours NAGE procède aux examens en vue de la mobilité dans le même grade, d'un lieutenant professionnel (décision du Collège du 28 avril 2026).

**1. Descriptif de fonction**

	<p align="center"><u>Description de fonction</u> <b>Lieutenant</b></p>
<b>Objectifs</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Coordonner l'intervention de plusieurs équipes d'intervention ou gérer des équipes d'intervention spécialisées pendant des incidents complexes afin de régler l'intervention de manière efficient, efficace et sécurisée, et de limiter au maximum les dégâts humains et matériels.</li><li>2. Prendre en charge les tâches générales de direction opérationnelle, administrative et technique et exécuter des missions administratives et techniques spécialisées afin de garantir un fonctionnement opérationnel, administratif et technique optimal de la zone de secours.</li><li>3. Apporter la connaissance et l'expertise technique opérationnelle ainsi que stimuler et initier l'entraînement afin de garantir que le personnel dispose des connaissances opérationnelles et techniques afin d'exécuter de manière adéquate et sécurisée toutes les missions de secours et appliquer toutes les réglementations légales et les accords zonaux et locaux en toutes circonstances.</li></ol>
<b>Description</b>	<p>Le lieutenant peut opérer comme: <u>Responsable du secteur / Responsable final</u>: Lors d'une intervention monodisciplinaire de base, le lieutenant est le responsable final de la gestion de l'incident. Lors d'une intervention à grande échelle, le lieutenant est responsable d'un secteur et est sous l'autorité du commandement opérationnel. Il a la responsabilité finale pour la gestion de l'incident dans son secteur. Lors d'une <u>intervention multidisciplinaire de base</u>, le lieutenant coordonne la réflexion multidisciplinaire durant le PC-capo. Si nécessaire, le lieutenant démarre le PC-OPS et le dirige en attendant un officier supérieur. <u>Lors d'une intervention multidisciplinaire à grande échelle</u>, le lieutenant assume un rôle dans la structure de commandement.</p>
<b>Tâches-clés et domaines d'activité</b>	<p><b><u>Finalités-clés</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. <u>Dirigeant opérationnel (intervention)</u></li></ol> <p>Intervenir en tant que responsable sur le terrain pour un groupe de collaborateurs afin de réaliser les missions opérationnelles de la zone de la manière la plus effective, efficiente et surtout sécurisée possible.</p> <p><b><u>Tâches possibles (non limitatives):</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Diriger et coordonner plusieurs équipes d'intervention au cours d'interventions plus importantes.</li><li>- Veiller à la sécurité des collaborateurs.</li></ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décider de la nature et de la priorité des actions à effectuer au cours des interventions plus importantes.</li> <li>- Evaluer la nécessité d'une montée en puissance et décider si la situation est sous contrôle ou a été stabilisée.</li> <li>- Gérer le PC-capot et prendre des décisions opérationnelles et stratégiques jusqu'au démarrage du PC-OPS.</li> <li>- Faire un débriefing après une intervention.</li> </ul> <p>2. <u>Collaborateur opérationnel (préparation)</u></p> <p>Entretenir sa condition physique et participer à des exercices et formations permettant d'exécuter ses tâches en toute sécurité pour lui-même, ses collègues et les personnes en détresse</p> <p><u>Tâches possibles (non limitatives):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à des exercices physiques, organisés par la zone.</li> <li>- Participer à des exercices, formations, simulations, visites sur le terrain et formations complémentaires, axés notamment sur la connaissance du territoire de la zone.</li> </ul> <p>3. <u>Coach</u></p> <p>Stimuler, accompagner et soutenir les collaborateurs afin d'avoir du personnel préparé de manière optimale pour chaque intervention.</p> <p><u>Tâches possibles (non limitatives):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner, soutenir, motiver, coacher et évaluer les collaborateurs pendant leur travail quotidien.</li> <li>- Indiquer et implémenter des processus d'amélioration.</li> <li>- Améliorer la résistance au stress du personnel et écouter activement leurs attentes.</li> <li>- Promouvoir l'esprit d'équipe et être un exemple.</li> <li>- Apporter l'expérience et l'expertise technique opérationnelle et stimuler et initier l'entraînement.</li> </ul>												
<b>Place dans l'organisation</b>	<p><b><u>La fonction est dirigé par:</u></b> Le lieutenant est placé sous la direction hiérarchique d'un capitaine ou d'un officier supérieur. Au niveau du fonctionnement quotidien de la zone, il peut être placé sous la direction fonctionnelle d'un autre officier ou du commandant de zone.</p> <p><b><u>La fonction dirige :</u></b> Dans des situations opérationnelles, le lieutenant dirige un groupe de maximum 50 personnes (indicatif).</p>												
<b>Éléments de réseau</b>	<p><b><u>La fonction reçoit des informations de:</u></b></p> <table border="1" data-bbox="564 1727 1370 1928"> <tr> <td data-bbox="564 1727 831 1816">Officiers supérieurs (management)</td> <td data-bbox="831 1727 1123 1816">Questions orales et écrites, avis, décisions, ...</td> <td data-bbox="1123 1727 1370 1816">Contact personnel, informel, mail,....</td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 1816 831 1872">Collègues</td> <td data-bbox="831 1816 1123 1872">Questions orales et écrites, avis,...</td> <td data-bbox="1123 1816 1370 1872">Informel</td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 1872 831 1928">Collaborateurs</td> <td data-bbox="831 1872 1123 1928">Questions orales et écrites, avis,...</td> <td data-bbox="1123 1872 1370 1928">Contact personnel, informel, mail,....</td> </tr> </table> <p><b><u>La fonction fournit des informations à:</u></b></p> <table border="1" data-bbox="564 2011 1370 2065"> <tr> <td data-bbox="564 2011 831 2065">Officiers supérieurs (management)</td> <td data-bbox="831 2011 1123 2065">Questions orales et écrites, avis,...</td> <td data-bbox="1123 2011 1370 2065">Contact personnel, informel, mail,....</td> </tr> </table>	Officiers supérieurs (management)	Questions orales et écrites, avis, décisions, ...	Contact personnel, informel, mail,....	Collègues	Questions orales et écrites, avis,...	Informel	Collaborateurs	Questions orales et écrites, avis,...	Contact personnel, informel, mail,....	Officiers supérieurs (management)	Questions orales et écrites, avis,...	Contact personnel, informel, mail,....
Officiers supérieurs (management)	Questions orales et écrites, avis, décisions, ...	Contact personnel, informel, mail,....											
Collègues	Questions orales et écrites, avis,...	Informel											
Collaborateurs	Questions orales et écrites, avis,...	Contact personnel, informel, mail,....											
Officiers supérieurs (management)	Questions orales et écrites, avis,...	Contact personnel, informel, mail,....											



	Collègues	Questions orales et écrites, avis,...	Contact personnel, informel, mail,....
	Collaborateurs	Questions orales et écrites, avis, décisions, ...	Contact personnel, informel, mail,....
	Citoyens	Questions orales et écrites, avis,...	Contact personnel, informel, mail,....
<b>Autonomie</b>	<p><b>La fonction peut décider de manière autonome pour les points suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'exécution concrète des missions dans son domaine de responsabilités.</li><li>- La coordination opérationnelle concrète des équipes d'interventions pendant des interventions plus importantes.</li><li>- L'organisation administrative interne du service qui lui a été confié.</li><li>- Donner des avis/décisions externes dans des dossiers de routine.</li><li>- Son fonctionnement propre, ainsi que le fonctionnement des hommes qui lui ont été affectés (dans les limites des accords passés).</li></ul> <p><b>La fonction doit demander l'autorisation pour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Au niveau opérationnel: la coordination au cours des interventions de très grande ampleur et complexes, par exemple lors de l'activation d'un plan d'urgence et d'intervention.</li></ul>		
<b>Cadre et conditions de travail</b>	Place dans l'organigramme	Le lieutenant est une fonction de promotion du cadre moyen vers le cadre supérieur. Il est dirigeant dans le cadre de l'organisation d'une équipe d'intervention et assume en outre certaines tâches de management.	
	Caractéristiques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prestations de temps de travail irréguliers.</li><li>• Prestation le samedi, le dimanche, les jours fériés et de nuit</li><li>• Des rappels sont possibles</li><li>• Charges physiques et lourdes sont possibles</li><li>• Charge psychologique possible</li><li>• Des services de rappel sont possibles</li><li>• Remplir le rôle d'officier de garde est possible</li></ul>	
	Niveau	/	
	Conditions de promotion	Cfr. statut administratif et pécuniaire	
	Période d'intégration	Cfr. statut administratif et pécuniaire	
	Diplôme	Nécessité de disposer du brevet NOFF1	

(Annexe 5 de l'arrêté ministériel du 8 octobre 2016 fixant les descriptions de fonction du personnel opérationnel des zones de secours)

## **2. Conditions à remplir pour la mobilité au grade de lieutenant**

- se trouver dans une position d'activité de service. Les stagiaires n'entrent pas en ligne de compte pour un emploi ouvert à la mobilité ;



- remplir les conditions énoncées dans la description de fonction ;
- disposer d'une ancienneté de grade d'au moins deux ans, stage de recrutement non compris ;
- disposer de la mention "satisfaisant", "bien" ou "très bien" lors de la dernière évaluation ;
- ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire non radiée.

### **3. Epreuve de mobilité**

Conformément à l'article 71 de l'AR du 19 avril 2014, le concours consiste en une ou plusieurs épreuves et teste la motivation, l'engagement, la disponibilité et la conformité du candidat avec la description de fonction.

Il comprend une épreuve orale, sous forme d'un entretien à bâton rompu portant sur le poste à pourvoir.

Est désigné lauréat de la procédure le candidat ayant satisfait à l'épreuve orale avec un minimum de 60 % des points et classé en première position.

### **4. Modalités pratiques**

Régime de travail à temps plein (38h/semaine), comprenant des prestations variables de jour et de nuit, y compris les week-ends et jours fériés (voir art. 9.44 et 9.45 du règlement d'ordre intérieur). Des rappels sont possibles.

Un stage de mobilité d'une durée de six mois est prévu.

### **5. Modalités de candidature**

Pour postuler, veuillez envoyer votre dossier de candidature **au plus tard le 10 juin 2026**, à l'attention du **Service du Personnel, par ENVOI RECOMMANDE exclusivement** à l'adresse suivante :

#### **Zone de secours NAGE**

Service du personnel  
Chaussée de Liège 55  
5100 Jambes

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- un **curriculum vitae** et une **lettre de motivation** ;
- une **copie du brevet NOFF1**,
- une **attestation**, établie par la Zone de secours au sein de laquelle vous exercez actuellement et **datée de moins de trois mois à la date de clôture de l'appel**, mentionnant :
  - que vous êtes actuellement en activité de service ;
  - la date de votre nomination au grade de lieutenant professionnel (hors stage) ;
  - la mention de votre dernière évaluation (« satisfaisant », « bien » ou « très bien ») ainsi que la date de celle-ci ;
  - l'absence de sanction disciplinaire non radiée à la date de délivrance de l'attestation.

Le cachet de la poste fait foi.

***Toute candidature incomplète ou rentrée en retard à la date de clôture de l'appel à candidatures est considérée comme irrecevable.***



**6. Renseignements complémentaires**

Sur le poste à pourvoir et la procédure : Colonel Pierre BOCCA, Commandant : 081/325.200 – [pierre.bocca@zone-nage.be](mailto:pierre.bocca@zone-nage.be)

Sur une autre question :  
Service du Personnel : 081/325.204 - [personnel@zone-nage.be](mailto:personnel@zone-nage.be)

Par le Collège de Zone,



**Pierre BOCCA**  
Commandant



**Charlotte BAZELAIRE**  
Présidente